

« 8 SHELTER »
Société par actions simplifiées
Au capital de 5.000 €
Siège social : 13 Rue Colonna d'Istria – (06300) NICE

RCS NICE 788 734 861

(ci-après la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le trente juin, à 15 Heures,
Au siège social,

Madame Audrey FRIDERICH, née le 10 janvier 1978 à Paris, demeurant au 61 B, corniche Fleurie à Nice (06200),

Associée unique et Président de la société « 8 SHELTER », sus-désignée,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Déclare avoir établi les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé en sa qualité de Président de la Société.

II - A PRIS LES DECISIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Ordre du jour -

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au Président ;
- Affectation des résultats ;
- Rapport de gestion du Président ;
- Pouvoirs.

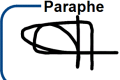
PREMIERE DECISION
APPROBATION DES COMPTES - QUITUS

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion, du rapport du Commissaire aux comptes, après examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un déficit de – 1.789 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

DEUXIEME DECISION
AFFECTATION DES RESULTATS

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice se traduisant par un déficit de – 1.789 € au compte « Autres Réserves ».

Paraphe


À l'issue de cette affectation, le compte « *autres réserves* » sera porté de 74.663 € à 72.874 €.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

TROISIEME DECISION
CONVENTIONS DE L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 et suivants du Code de Commerce, en prend acte purement et simplement.

QUATRIEME DECISION
POUVOIRS

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des décisions du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales requises.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Signé par :

E0A7C937D9024A1...

Madame Audrey FRIDERICH

SAS 8 SHELTER

13 Rue Colonna d'Istria

06300 NICE

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

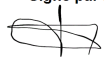
Fait à NICE
Le 30/06/2025

DALLONI ELIZABETH

BEDROSSIAN François
Expert-comptable

AUDREY FRIDERICH

Certifiés conformes

Signé par :

E0A7C937D9024A1...

SAS ARES

2 RUE TONDUTI DE L'ESCARENE

06000 NICE

04.93.92.20.10.

13 Rue Colonna d'Istria
06300 NICE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

Pages

COMPTES ANNUELS

- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Bilan Actif - Passif Liasses 2050 2051	5 et 6
- Compte de résultat Liasses 2052 2053	7 et 8
- Annexe	9 et 10
- Détail des comptes bilan actif passif	11 et 12
- Détail Compte de résultat	13
- Annexe à la liasse fiscale	14

DOSSIER FISCAL

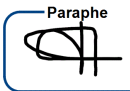
- Liasse 2065	15 et 16
- Liasses 2054 à 2059-G	17 à 31

DOSSIER DE GESTION

- Bilan synthétique	32
- Détail bilan synthétique	33 et 34
- Soldes intermédiaires de gestion	35
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	36

SAS ARES
2 RUE TONDUTI DE L'ESCARENE

06000 NICE
04.93.92.20.10.



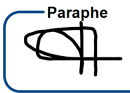
13 Rue Colonna d'Istria

06300 NICE

COMPTES ANNUELS

SAS ARES
2 RUE TONDUTI DE L'ESCARENE

06000 NICE
04.93.92.20.10.



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 078		1 078	1 078		
	Créances rattachées à des participations	99 365		99 365	97 965	1 400	1.43
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		100 443		100 443	99 043	1 400	1.41
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 909		3 909	6 309	2 400	38.04
	Autres créances						
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	843		843	1 503	660	43.89
	Charges constatées d'avance (3)						
Total III		4 752		4 752	7 812	3 059	39.16
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		105 195		105 195	106 854	1 659	1.55

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

99 365

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000		5 000			
	Réserves						
	Réserve légale	1 000		1 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	74 662		77 602		2 939	3.79
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 789		2 939		1 150	39.13
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	78 873		80 662		1 789	2.22
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
DETTES (1)	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
Comptes de Régularisation	Emprunts et dettes financières diverses	23 235		23 235			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 962		1 832		130	7.10
	Dettes fiscales et sociales						
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	1 125		1 125			
	Produits constatés d'avance (1)						
Comptes de Régularisation	Total IV	26 322		26 192		130	0.50
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		105 195		106 854		1 659	1.55

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

26 322

26 192

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			1			1	
Total des Produits d'exploitation (I)			1			1	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 003	5 049		2 046	40.52
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales			2 486	1 878		608	32.37
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			0			0	
Total des Charges d'exploitation (II)			5 490	6 927		1 437	20.75
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			5 489	6 927		1 438	20.76
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	3 700		3 988		288-	7.22-
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	3 700		3 988		288-	7.22-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	3 700		3 988		288-	7.22-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 789-		2 939-		1 150	39.13
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	3 701		3 988		287-	7.20-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 490		6 927		1 437-	20.75-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 789-		2 939-		1 150	39.13

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

Désignation de l'entreprise :		SAS 8 SHELTER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12			
Adresse de l'entreprise		13 Rue Colonna d'Istria		06300 NICE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		78873486100024				Néant		☐ *	
				Exercice N clos le,		131122024		N-1 131122023	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU					
	Immobilisations en cours	AV		AW					
	Avances et acomptes	AX		AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU		CV		1 078		1 078	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		99 365		97 965	
Autres titres immobilisés	BD		BE						
Prêts	BF		BG						
Autres immobilisations financières*	BH		BI						
TOTAL (II)		BJ		BK		100 443		99 043	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT		BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY					
	Autres créances (3)	BZ		CA		3 909		6 309	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
DIVERS	Disponibilités	CF		CG		843		1 503	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI					
	TOTAL (III)	CJ		CK		4 752		7 812	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		1A		105 195		106 854	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		99 365		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilsations :		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise : SAS 8 SHELTER			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5...000.....)	DA	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	74 662	77 602
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 789	2 939
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	78 873	80 662
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	23 235	23 235
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 962	1 832
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 125	1 125
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	26 322	26 192
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	105 195	106 854
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	26 322	26 192
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Paraphe


Désignation de l'entreprise : SAS 8 SHELTER										Néant			*
			Exercice N						Exercice (N-1)				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC						
	Production vendue	} biens* services*	FD		FE		FF						
			FG		FH		FI						
	Chiffres d'affaires nets*		FJ		FK		FL						
	Production stockée*						FM						
	Production immobilisée*						FN						
	Subventions d'exploitation						FO						
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP						
	Autres produits (1) (11)						FQ	1					
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS						
	Variation de stock (marchandises)*						FT						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	3 003	5 049				
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX						
	Salaires et traitements*						FY						
	Charges sociales (10)						FZ	2 486	1 878				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. } - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA						
							GB						
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC					
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD					
	Autres charges (12)						GE	0					
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 490	6 927				
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	5 489	6 927				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH						
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	3 700	3 988				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL						
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM						
	Différences positives de change						GN						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO						
	Total des produits financiers (V)						GP	3 700	3 988				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ						
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR						
	Différences négatives de change						GS						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT						
	Total des charges financières (VI)						GU						
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3 700	3 988					
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 789	2 939					

Désignation de l'entreprise : SAS 8 SHELTER										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	3 701	3 988	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	5 490	6 927	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	1 789	2 939	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY			
	(3)	Dont	{ - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier							1G			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									1J		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									1K		
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									HX		
	(9)	Dont transferts de charges									RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A1			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A2		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A3		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin	A7						
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)									A4		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Permanence ou changement de méthodes 9

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 9

Etat des amortissements 9

Etat des provisions 9

Etat des échéances des créances et des dettes 9

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'effectif moyen 10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
AUTRES PARTICIPATIONS		1 078.00		1 078.00			
26100000 TITRES DE PARTICIPATION		1 078.00		1 078.00			
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS		99 364.76		97 964.73		1 400.03	1.43
26711000 8 BAKERY		63 775.20		62 375.17		1 400.03	2.24
26712000 8 HOUSE		35 589.56		35 589.56			
Total II		100 442.76		99 042.73		1 400.03	1.41
AUTRES CREANCES		3 909.17		6 308.75		2 399.58	38.04
40100000 COLL FOURNISSEURS		2.55		2.55			
44400000 ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE		1.00		1.00			
44566000 TVA DED S/ ABS		0.34		0.92		0.58	63.04
44567000 CRÉDIT DE T.V.A. À REPORTER		1 668.00		4 067.00		2 399.00	58.99
44586000 TVA DED S/ FNP		200.00		200.00			
46700000 AUTRES CPTES DÉBIT. OU CRÉDIT.		2 037.28		2 037.28			
DISPONIBILITES		843.29		1 502.89		659.60	43.89
51210000 SOCIETE GENERALE		843.29		1 502.89		659.60	43.89
Total III		4 752.46		7 811.64		3 059.18	39.16
TOTAL GENERAL		105 195.22		106 854.37		1 659.15	1.55

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
CAPITAL		5 000.00		5 000.00			
10130000	CAP. SOUSCRIT APPELÉ, VERSÉ	5 000.00		5 000.00			
RESERVE LEGALE		1 000.00		1 000.00			
10611000	RESERVE LEGALE	1 000.00		1 000.00			
AUTRES RESERVES		74 662.42		77 601.78		2 939.36-	3.79-
10680000	AUTRES RÉSERVES	74 662.42		77 601.78		2 939.36-	3.79-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		1 789.16-		2 939.36-		1 150.20	39.13
Total I		78 873.26		80 662.42		1 789.16-	2.22-
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		23 235.20		23 235.20			
45501000	C/C FRIDERICH AUDREY	23 235.20		23 235.20			
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		1 961.89		1 831.88		130.01	7.10
40100000	COLL FOURNISSEURS	761.89		631.88		130.01	20.58
40810000	COLL FRS FNP	1 200.00		1 200.00			
AUTRES DETTES		1 124.87		1 124.87			
46740000	FR TALLIANCE	469.68		469.68			
46750000	CESSION LES FLOTS DETTES	655.19		655.19			
Total IV		26 321.96		26 191.95		130.01	0.50
TOTAL GENERAL		105 195.22		106 854.37		1 659.15-	1.55-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Chiffre d'affaires NET				
AUTRES PRODUITS	0.66		0.66	
75800000 CHGE DIVERSE GESTION COURANTE	0.66		0.66	
Total des Produits d'exploitation	0.66		0.66	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	3 003.30	5 048.98	2 045.68	40.52
61600000 ASSURANCE		81.95	81.95	100.00
62260000 HONORAIRES	3 000.08	4 900.04	1 899.96	38.77
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX		42.59	42.59	100.00
62700000 FRAIS BANCAIRES	3.22	24.40	21.18	86.80
CHARGES SOCIALES	2 486.27	1 878.25	608.02	32.37
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	2 486.27	1 878.25	608.02	32.37
AUTRES CHARGES	0.28		0.28	
65800000 CHGE DIVERSE GESTION COURANTE	0.28		0.28	
Total des Charges d'exploitation	5 489.85	6 927.23	1 437.38	20.75
Résultat d'exploitation	5 489.19	6 927.23	1 438.04	20.76
PRODUITS AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES ACTIF IMMOBILISE	3 700.03	3 987.87	287.84	7.22
76210000 REVENUS SUR TITRES IMMOBILISES	3 700.03	3 987.87	287.84	7.22
Total des Produits financiers	3 700.03	3 987.87	287.84	7.22
Résultat financier	3 700.03	3 987.87	287.84	7.22
Résultat courant avant impôts	1 789.16	2 939.36	1 150.20	39.13
Total des produits	3 700.69	3 987.87	287.18	7.20
Total des charges	5 489.85	6 927.23	1 437.38	20.75
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	1 789.16	2 939.36	1 150.20	39.13

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
40810000	COLL FRS FNP		1 200.00

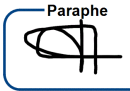
13 Rue Colonna d'Istria

06300 NICE

DOSSIER FISCAL

SAS ARES
2 RUE TONDUTI DE L'ESCARENE

06000 NICE
04.93.92.20.10.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SAS 8 SHELTER			13 Rue Colonna d'Istria		
SIRET	7	8	8	7	3
	4	8	6	1	0
	0	0	0	2	4
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	1 789
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W			
---	--	--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
					C E G I D

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
SAS ARES 2 RUE TONDUTI DE L'ESCARENE 06000 NICE Tél: 04.93.92.20.10.			Tél:		
OGA/OMGA	Visueur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	29/04/2025	Lieu NICE
			Qualité et nom du signataire:		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature		
Examen de conformité fiscale (ECF)					

N° 2065 bis
2025

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

H	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS	(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)
---	--	---

I	DIVERS
---	--------

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 232 bis du CGI)
---	---

R	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)	

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
--	--

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	
--	--

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS 8 SHELTER										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants	M2	KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3	KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV		KW		KX			
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN		LO		LP			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	99 043	8V		8W	3 700	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V				
TOTAL IV				LQ	99 043	LR		LS	3 700			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	99 043	0H		0J	3 700		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		C0		D0		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		1X			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU			
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG		NH		NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W		
		Autres participations		I0	2 300	0X		0Y	100 443	0Z	100 443	
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G				
TOTAL IV		I3	2 300	NJ		NK	100 443	2H	100 443			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				2 300	0K		0L	100 443	0M	100 443		

Paragraphe 14

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 8 SHELTER Néant X *

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

- EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT
- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B	
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - FRACTION INCLUDE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUDE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise :SAS 8 SHELTER

NéantX*

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN		QP		QQ		QR	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO		
TOTAL III															
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

Paraphe

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 020045 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

SAS ARES

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS 8 SHELTER										Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
		1		2		3		4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF			
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI			
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR			
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S			
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y			
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D		
		- corporelles	6E		6F		6G		6H		
		- titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5		
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X		
		- autres immobilisations financières(1)*	O6		O7		O8		O9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S			
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A			
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD			
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF						
	- financières		UG		UH						
	- exceptionnelles		UJ		UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.									10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Paraphe



Désignation de l'entreprise : SAS 8 SHELTER										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	99 365		UM	99 365		UN	
	Prêts (1) (2)			UP			UR			US	
	Autres immobilisations financières			UT			UV			UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX							
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres	Impôts sur les bénéfices		VM	1		1				
		collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 868		1 868			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
	Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	2 040		2 040				
	Charges constatées d'avance			VS							
	TOTAUX			VT	103 274		VU	103 274		VV	
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus de 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 962		1 962						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices		8E								
	collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée		VW							
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	23 235		23 235						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 125		1 125						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	26 322		VZ	26 322					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Paraphe



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 8 SHELTER										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 4							
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA								
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			WB								
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG			XE								
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	)												
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW								
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ											
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7								
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)							I8									
			- imposées au taux de 0 %							ZN									
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme							WN									
		- Plus-values soumises au régime des fusions							WO										
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW									
								Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8									
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3									
										WR									
										WS	1 789								
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *										WT									
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)							WV									
			- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)							WH									
			- imposées aux taux de 19 %							WP									
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW									
			- imputées sur les déficits antérieurs							XB									
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6								
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ								
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations					2A			XA									
Produit net des actions et parts d'intérêts :																			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX									
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY								
	Majoration d'amortissement *										XD								
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	France Ruralités Revitalisation(FRR)(44 quindecies A)	HT			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5								
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV			Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3			Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA								
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F			Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC								
					Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB			Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC									
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS									
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9			Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI										
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2									
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II									
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)					XI			XJ	1 789								
		déficit (II moins I)																	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL												
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XI) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN			XO	1 789								

Désignation de l'entreprise : SAS 8 SHELTER				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	31 784
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice				K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	31 784
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)				YJ	1 789
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	33 573
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS 8 SHELTER															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales		ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	(2 939)		- Autres réserves		ZD	(2 939)						
	Dividendes						ZE									
	Autres répartitions						ZF									
	Report à nouveau						ZG	(0)								
Prélèvements sur les réserves			OE			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	(2 939)							
TOTAL I			OF	(2 939)		TOTAL II										
RENSEIGNEMENTS DIVERS																
Exercice N :																
Exercice N-1 :																
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS					
DETAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT				
		- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ				
		- Personnel extérieur à l'entreprise										YU				
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	3 000 4 943			
		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV				
		- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	3 106			
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	3 003 5 049			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW					
	- dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS										9Z					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										YY					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	600 782				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2024)*										OB					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										OS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	% %				
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH					
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA			Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL										
				Plus-values à 19 % JM		Imputations JC										
	Groupe : résultat d'ensemble. JD			Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO										
				Plus-values à 19 % JP		Imputations JF										
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH			N° SIRET de la société mère du groupe JJ												

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise :SAS 8 SHELTER

Néant☒*

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *		Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤		⑥
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)	
			19 %	15 % ou 12.8 %	0 %		
⑦	⑧	⑨	⑩			⑪	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS 8 SHELTER

Néant ☒ *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de N-1					
	N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Paraphe

Désignation de l'entreprise : SAS 8 SHELTER

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Paraphe



(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS 8 SHELTER

Néant ☒ *

I

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Paraphe

Désignation de l'entreprise : SAS 8 SHELTER					Néant		☒		
Exercice ouvert le : 01/01/2024			et clos le : 31/12/2024			Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS									
Effectif moyen du personnel * :							YP		
dont apprentis							YF		
dont handicapés							YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale							RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE									
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises							OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées							OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante							OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges							OT		
TOTAL 1							OX		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée									
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)							OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation							OE		
Subventions d'exploitation reçues							OF		
Variation positive des stocks							OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée							OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation							XT		
TOTAL 2							OM		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)									
Achats							ON		
Variation négative des stocks							OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances							OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois							OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée							OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)							OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée							OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois							O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante							OY		
TOTAL 3							OJ		
IV- Valeur ajoutée produite									
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)							OG		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).							SA		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE									
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE									
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			EV						
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)			GX			Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)						HX			
Période de référence			GY			GZ			
Date de cessation						HR			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330 CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.									

Cegid Quadr

Paraphé

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET

7 8 8 7 3 4 8 6 1 0 0 0 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 8 SHELTER

ADRESSE (voie)

13 Rue Colonna d'Istria

CODE POSTAL

06300

VILLE

NICE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

Total des lignes P1 + P2

P5

Total des lignes P3 + P4

P6

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Mme

Nom de famille

FRIDERICH

Prénom(s)

AUDREY

Nom d'usage

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

500

Naissance :

Date

011078

N° Département

75

Commune

PARIS

Pays

FR

Adresse :

N°

61

Voie

CORNICHE FLEURIE

Code postal

06200

Commune

NICE

Pays

FR

Titre (2)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Paraphe

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE	3 1 1 2 2 0 2 4	N° SIRET	7 8 8 7 3 4 8 6 1 0 0 0 2 4
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	SAS 8 SHELTER		
ADRESSE (voie)	13 Rue Colonna d'Istria		
CODE POSTAL	06300	VILLE	NICE
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		P5	2

Forme juridique		Dénomination	SCI 8 HOUSE
N° SIREN (si société établie en France)	8 2 1 2 3 7 1 7 9	% de détention	98.00
Adresse :	N° 13	Voie	RUE COLONNA D'ISTRIA
	Code postal 06300	Commune	NICE
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	SAS 8 BAKERY
N° SIREN (si société établie en France)	8 2 5 2 6 6 5 3 9	% de détention	98.00
Adresse :	N° 13	Voie	Rue Colonna d'Istria
	Code postal 06300	Commune	NICE
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

13 Rue Colonna d'Istria

06300 NICE

DOSSIER DE GESTION

SAS ARES

2 RUE TONDUTI DE L'ESCARENE

06000 NICE

04.93.92.20.10.

BILAN SYNTHETIQUE

ACTIF	Exercice N		% bilan	Exercice N-1		% bilan	Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12		31/12/2023	12		Euros	%
Immobilisations incorporelles								
Immobilisations corporelles								
Immobilisations financières	100 443		95.48	99 043		92.69	1 400	1.41
ACTIF IMMOBILISE	100 443		95.48	99 043		92.69	1 400	1.41
Stocks et en cours								
Créances clients et comptes rattachés								
Autres créances	3 909		3.72	6 309		5.90	2 400	38.04
Disponibilités	843		0.80	1 503		1.41	660	43.89
ACTIF CIRCULANT	4 752		4.52	7 812		7.31	3 059	39.16
Comptes de régularisation								
TOTAL DE L'ACTIF	105 195		100.00	106 854		100.00	1 659	1.55

PASSIF	Exercice N		% bilan	Exercice N-1		% bilan	Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12		31/12/2023	12		Euros	%
Capital et réserves	80 662		76.68	83 602		78.24	2 939	3.52
Résultat (Bénéfice ou perte)	1 789		1.70	2 939		2.75	1 150	39.13
Provisions réglementées et subventions								
CAPITAUX PROPRES	78 873		74.98	80 662		75.49	1 789	2.22
Provisions pour risques et charges								
Emprunts et dettes assimilées								
Groupe et associés	23 235		22.09	23 235		21.74		
Concours bancaires courants								
Fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés	1 962		1.86	1 832		1.71	130	7.10
Autres dettes	1 125		1.07	1 125		1.05		
DETTES	26 322		25.02	26 192		24.51	130	0.50
Comptes de régularisation								
TOTAL DU PASSIF	105 195		100.00	106 854		100.00	1 659	1.55

DETAIL BILAN SYNTHETIQUE

ACTIF	Exercice N		% bilan	Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12		31/12/2023	12	Euros	%
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	100	442.76	95.48	99	042.73	1	400.03
26100000 TITRES DE PARTICIPATION	1	078.00	1.02	1	078.00		1.41
26711000 8 BAKERY	63	775.20	60.63	62	375.17	1	400.03
26712000 8 HOUSE	35	589.56	33.83	35	589.56		2.24
ACTIF IMMOBILISE	100	442.76	95.48	99	042.73	1	400.03
AUTRES CREANCES	3	909.17	3.72	6	308.75	2	399.58
40100000 COLL FOURNISSEURS	2.55	0.00	0.00	2.55	0.00		38.04
44400000 ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE	1.00	0.00	0.00	1.00	0.00		
44566000 TVA DED S/ ABS	0.34	0.00	0.00	0.92	0.00	0.58	63.04
44567000 CRÉDIT DE T.V.A. À REPORTER	1	668.00	1.59	4	067.00	2	399.00
44586000 TVA DED S/ FNP	200.00	0.19	0.19	200.00	0.19		58.99
46700000 AUTRES CPTES DÉBIT. OU CRÉDIT.	2	037.28	1.94	2	037.28		
DISPONIBILITES	843.29	0.80	0.80	1	502.89	659.60	43.89
51210000 SOCIETE GENERALE	843.29	0.80	0.80	1	502.89	659.60	43.89
ACTIF CIRCULANT	4	752.46	4.52	7	811.64	3	059.18
TOTAL DE L'ACTIF	105	195.22	100.00	106	854.37	1	659.15
							1.55

DETAIL BILAN SYNTHETIQUE

PASSIF	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	bilan	31/12/2023 12	bilan	Euros	%
CAPITAL ET RESERVES	80 662.42	76.68	83 601.78	78.24	2 939.36-	3.52-
10130000 CAP. SOUSCRIT APPELÉ, VERSÉ	5 000.00	4.75	5 000.00	4.68		
10611000 RESERVE LEGALE	1 000.00	0.95	1 000.00	0.94		
10680000 AUTRES RÉSERVES	74 662.42	70.98	77 601.78	72.62	2 939.36-	3.79-
RESULTAT (BENEFICE OU PERTE)	1 789.16-	1.70-	2 939.36-	2.75-	1 150.20	39.13
CAPITAUX PROPRES	78 873.26	74.98	80 662.42	75.49	1 789.16-	2.22-
GROUPES ET ASSOCIES	23 235.20	22.09	23 235.20	21.74		
45501000 C/C FRIDERICH AUDREY	23 235.20	22.09	23 235.20	21.74		
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION COMPTES RATTACHES	1 961.89	1.86	1 831.88	1.71	130.01	7.10
40100000 COLL FOURNISSEURS	761.89	0.72	631.88	0.59	130.01	20.58
40810000 COLL FRS FNP	1 200.00	1.14	1 200.00	1.12		
AUTRES DETTES	1 124.87	1.07	1 124.87	1.05		
46740000 FR TALLIANCE	469.68	0.45	469.68	0.44		
46750000 CESSION LES FLOTS DETTES	655.19	0.62	655.19	0.61		
DETTES	26 321.96	25.02	26 191.95	24.51	130.01	0.50
TOTAL DU PASSIF	105 195.22	100.00	106 854.37	100.00	1 659.15-	1.55-

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		%	Exercice N-1		%	Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	CA	31/12/2023	12	CA	Euros	%
Ventes marchandises + Production								
+ Ventes de marchandises								
- Coût d'achat des marchandises vendues								
Marge commerciale								
+ Production vendue								
+ Production stockée ou déstockage								
+ Production immobilisée								
Production de l'exercice								
- Matières premières, approvisionnements consommés								
- Sous traitance directe								
Marge brute de production								
Marge brute globale								
- Autres achats + charges externes	3 003			5 049			2 046	40.52
Valeur ajoutée	3 003			5 049			2 046	40.52
+ Subventions d'exploitation								
- Impôts, taxes et versements assimilés								
- Salaires du personnel								
- Charges sociales du personnel	2 486			1 878			608	32.37
Excédent brut d'exploitation	5 490			6 927			1 438	20.75
+ Autres produits de gestion courante	1						1	
- Autres charges de gestion courante	0						0	
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges								
- Dotations aux amortissements								
- Dotations aux provisions								
Résultat d'exploitation	5 489			6 927			1 438	20.76
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun								
+ Produits financiers	3 700			3 988			288	7.22
- Charges financières								
Résultat courant	1 789			2 939			1 150	39.13
+ Produits exceptionnels								
- Charges exceptionnelles								
Résultat exceptionnel								
- Impôt sur les bénéfices								
- Participation des salariés								
Résultat NET	1 789			2 939			1 150	39.13

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	CA	31/12/2023 12	CA	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION						
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	3 003.30		5 048.98		2 045.68	40.52
61600000 ASSURANCE			81.95		81.95	100.00
62260000 HONORAIRES	3 000.08		4 900.04		1 899.96	38.77
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX			42.59		42.59	100.00
62700000 FRAIS BANCAIRES	3.22		24.40		21.18	86.80
VALEUR AJOUTEE	3 003.30		5 048.98		2 045.68	40.52
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	2 486.27		1 878.25		608.02	32.37
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	2 486.27		1 878.25		608.02	32.37
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	5 489.57		6 927.23		1 437.66	20.75
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0.66				0.66	
75800000 CHGE DIVERSE GESTION COURANTE	0.66				0.66	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0.28				0.28	
65800000 CHGE DIVERSE GESTION COURANTE	0.28				0.28	
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 489.19		6 927.23		1 438.04	20.76
PRODUITS FINANCIERS	3 700.03		3 987.87		287.84	7.22
76210000 REVENUS SUR TITRES IMMOBILISES	3 700.03		3 987.87		287.84	7.22
RESULTAT COURANT	1 789.16		2 939.36		1 150.20	39.13
RESULTAT NET	1 789.16		2 939.36		1 150.20	39.13